

Cotisation de membre par semestre

Le montant de la cotisation à Formation Berne dépend du revenu et se fonde sur votre déclaration spontanée. Il prend pour base le traitement annuel brut selon PERSISKA, sans les allocations d'entretien et les allocations pour enfants (le traitement brut mensuel x 13).

La cotisation pour l'assurance est une composante de l'adhésion.
Il existe une adhésion collective à l'organisation faîtière respective.

Cotisation de membre actif

Catégorie de revenu d'après traitement annuel brut	FORMATION BERNE avec « Berner Schule » et « Schulpraxis »	Assurances responsabilité civile professionnelle et casco intégrale de véhicule à moteur	Association faîtière SER	Association faîtière VSG (Gymnase)	Association faîtière BCH (Formation professionnelle)
0 à 10 000	50.00	Libre de cotisation	–	47.00	55.00
jusqu'à 30 000	65.00	5.00	62.00	47.00	55.00
jusqu'à 60 000	105.00	5.00	62.00	47.00	80.00
jusqu'à 90 000	145.00	5.00	62.00	47.00	80.00
jusqu'à 120 000	185.00	5.00	62.00	47.00	80.00
jusqu'à 150 000	225.00	5.00	62.00	47.00	80.00
à partir de 150 001	265.00	5.00	62.00	47.00	80.00

Autres types de membres

Membres étudiants: Les étudiants de la HEP (études à temps plein) sans activité d'enseignement paient CHF 20.–.

Membres passifs: Les personnes qui n'occupent plus un poste d'enseignant mais qui souhaitent néanmoins verser une cotisation paient CHF 25.– par semestre.

Retraités: L'adhésion active coûte CHF 50.– ou 25.– CHF par semestre pour les personnes qui ont été membres pendant 25 ans et qui prennent leur retraite. L'adhésion passive coûte CHF 25.– par semestre ou est gratuite pour les personnes qui ont été membres pendant 25 ans et qui prennent leur retraite.

Résiliation: L'affiliation peut être résiliée pour la fin d'un semestre scolaire, moyennant un préavis de trois mois.